

# COMMUNIQUE

## ALERTE AGRESSION A L'ARME BLANCHE QUE FAIT LA DIRECTION ?

Ducos, le 15 Septembre 2024

Ce jour, le Dimanche 15 Septembre 2024, vers 8h00, la MAH1 a été le théâtre d'une agression perpétrée en courette par un malfrat déjà signalé par les personnels pénitentiaires pour ses comportements inappropriés en détention. En effet, lors de la mise en place de la promenade, le brigadier-chef encadrant et les agents ont constaté que la victime se trouvait allongée au sol. Elle apparaissait sonnée, incapable de se lever. Ils ont dû intervenir pour mettre fin à l'intention de l'agresseur de poursuivre son acharnement sur la victime dont l'extraction des lieux était vitale. Alors que le surveillant le sommait de se calmer, le trublion, dans un état d'excitation, bouscula l'agent. Au moment de quitter la courette, ce détenu violent, mécontent du secours à la victime, effectué par les personnels, s'est précipité vers la porte pour asséner un violent coup au gradé au niveau du cou. L'intervention de l'équipe de sécurité a été nécessaire pour rétablir l'ordre au sein de l'UV et placer le contrevenant en cellule disciplinaire. La victime quant à elle, blessée par arme blanche (un pic de 20 cm), a été conduite aux urgences.

L'UFAP UNSa Justice Martinique félicite l'ensemble des personnels pour leur professionnalisme et leur sang-froid.

L'UFAP UNSa Justice Martinique félicite l'équipe de sécurité dont la légitimité ne souffre d'aucun prestige.

L'UFAP UNSa Justice Martinique souhaite un prompt rétablissement au gradé et au surveillant agressés et préconise qu'ils soient récompensés.

L'UFAP UNSa Justice Martinique se questionne sur les décisions prises par la direction du CP de Ducos au regard des nombreux signalements et CRI à l'encontre de l'infacteur.

L'UFAP UNSa Justice Martinique sollicite le transfert immédiat de l'agresseur dans une structure adaptée.

## Que fait la direction du CP de Ducos ?

L'UFAP UNSa Justice Martinique regrette le laxisme de la direction qui n'a même pas osé se déplacer pour l'accompagnement des personnels agressés. C'est vrai, que les signatures électroniques sont devenues le moyen légal de fuir la détention le week-end et les jours fériés. Rien de plus étonnant lorsqu'on constate que les relations entre l'établissement et le parquet, exigées par la direction, sont établies par les officiers.

L'UFAP UNSa Justice Martinique fustige le désengagement total de la direction du CP Ducos dans leur rôle et leurs missions.

Pour  
L'UFAP UNSa Justice Martinique  
Stéphane LORDELOT  
Louis-Georges GRIFFIT